

# Analyse du traitement médiatique du silure glane (*Silurus glanis*), une espèce au centre de controverses

Jean-Marie Bodt, Frédéric Santoul and Muriel Lefebvre

Volume 17, Number 1, May 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057460ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

## ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Bodt, J.-M., Santoul, F. & Lefebvre, M. (2017). Analyse du traitement médiatique du silure glane (*Silurus glanis*), une espèce au centre de controverses. *VertigO*, 17(1).

## Article abstract

The introduction of the European catfish (*Silurus glanis*) in French rivers is frequently covered by the media. In these articles, one of the main issues is the undesirable aspect of this species : it would be invasive and would disrupt the balance of aquatic ecosystems. However, the first scientific research on the issue (Valadou., 2007 ; Proteau et al., 2008) tends to dispute these statements. Since then, the catfish finds itself at the center of controversies. To explore the content of these debates, we analyzed the media coverage of catfish in national and local newspapers from 2003 to 2015. By applying lexical data mining, we identified different lexical unities, revealing debates surrounding catfish. Then, through a qualitative exploration of the texts, we listed the different ways to designate catfish and its impact on aquatic environments. We show that negative representations continued to be covered by media stories. Indeed, although we can observe an evolution of journalistic discourse, debate continues over the entire period. Despite the empirical findings of science, some stakeholders continue to accuse the amount of catfish of ecological disorders. This focus on invasive species shows how judgement is mainly based on the alien character of the species.



---

# Analyse du traitement médiatique du silure glane (*Silurus glanis*), une espèce au centre de controverses

Jean-Marie Bodt, Frédéric Santoul et Muriel Lefebvre

---

## Introduction

- 1 À partir des années 1980-1990, l'expansion en France du silure (*Silurus glanis L.*), un poisson d'eau douce originaire du bassin du Danube devient l'objet de nombreuses interrogations et controverses. Bien qu'il existe une population indigène au bassin du Rhin et une présence ancienne dans le Doubs, puis dans la Seille et le bassin Rhône Saône la répartition de l'espèce s'est progressivement étendue sur l'ensemble du réseau hydrographique français (voir Keith et al., 2011 ; Schlumberger et al., 2001). Son expansion rapide, ainsi que ses caractéristiques imposantes (il peut dépasser les 2,5 mètres et peser plus de 100 kilogrammes dans les cours d'eau français) ont participé à l'ériger en objet d'attention médiatique spécifique. En 2012, lorsque des chercheurs toulousains publient dans la revue *Plos One* un article sur le comportement d'échouage volontaire par des silures (Cucherousset et al., 2012), l'information scientifique fera même l'objet d'un emballement médiatique, communément appelé un « buzz » (Boure et Lefebvre, 2013).
- 2 Si l'engouement pour ce mode d'alimentation du silure est insolite, il faut néanmoins l'appréhender au travers d'une médiatisation au long cours. Dès le début des années 1980, l'intérêt de la presse écrite pour le silure oscille entre fascination et angoisse, certains récits médiatiques le dépeignant comme un véritable « monstre ». À l'appui de titres racoleurs, des articles de la presse locale relaient des rumeurs concernant l'attaque d'un chien par le « requin d'eau douce » (notamment : « Les dents de la Saône. Un chien mordu par un silure ? », *Le Progrès de l'Ain*, 7 juin 1987). Outre hexagone, le silure souffre également d'une réputation de monstre. Dès 1945, il est suspecté de dévorer enfants et

même adultes, quand bien même seules des parties de corps ont été retrouvées dans les estomacs des poissons (Gudger, 1945).

- 3 La présence du silure dans les eaux françaises devient alors un phénomène révélateur de différents désordres écologiques. Des discours sont « bricolés » pour remédier aux zones d'ombre laissées par le manque d'explications scientifiques<sup>1</sup>. Le poisson ayant été signalé à proximité des zones d'évacuation des eaux chaudes des centrales nucléaires, il s'agirait pour d'aucuns d'un poisson-chat mutant, dont la taille hors norme serait le résultat de variations génétiques (Armani, 2011).
- 4 Cependant, depuis cette première phase de tâtonnement, les investigations scientifiques sur l'espèce se sont multipliées, dissipant ainsi une partie des mystères. Par exemple, il est désormais manifeste que le silure vogue dans les eaux chaudes aux abords des centrales nucléaires en raison de son caractère thermophile (Proteau et al., 2008)<sup>2</sup>. L'accumulation des connaissances scientifiques tend également à nuancer les allégations sur les conséquences néfastes de la présence du silure pour les écosystèmes locaux (Guillerault et al., 2015 ; Copp et al., 2009). Le silure serait moins menaçant que ce que laissaient présager les représentations véhiculées en premier lieu.
- 5 C'est dans ce contexte que s'inscrit cette recherche sur la médiatisation du silure. Afin de comprendre comment (et pourquoi) les récits médiatiques ont érigé le silure en objet d'attention médiatique<sup>3</sup>, nous avons déterminé quatre questions de recherche :
- 6 Comment les médias rendent-ils compte de l'expansion du silure dans les rivières françaises ? Quelles sont les différentes dimensions de cette médiatisation ? Des discours négatifs sur le silure sont-ils relayés par les journalistes ? Et, peut-on constater une évolution des discours journalistiques sur la question ?
- 7 Au travers des résultats de cette recherche, nous souhaitons donc mettre en exergue les différentes dimensions de l'ensemble de la médiatisation autour de la présence du silure dans les cours d'eau français. Afin de réaliser cet objectif, nous avons opté pour une méthodologie principalement quantitative, basée sur l'exploration statistique des données lexicales. Cette démarche permet en effet de décrire les phénomènes de médiatisation dans leur ensemble, tout en portant attention aux variables de l'analyse (sources des articles et dates de publications). Cette première approche a ensuite été couplée à une méthode d'analyse qualitative, centrée sur les catégories descriptives de la nomination (modalités de désignation, reformulations, etc.), du silure lui-même ainsi que de son action sur les milieux aquatiques.

## Constitution du corpus et méthodologie

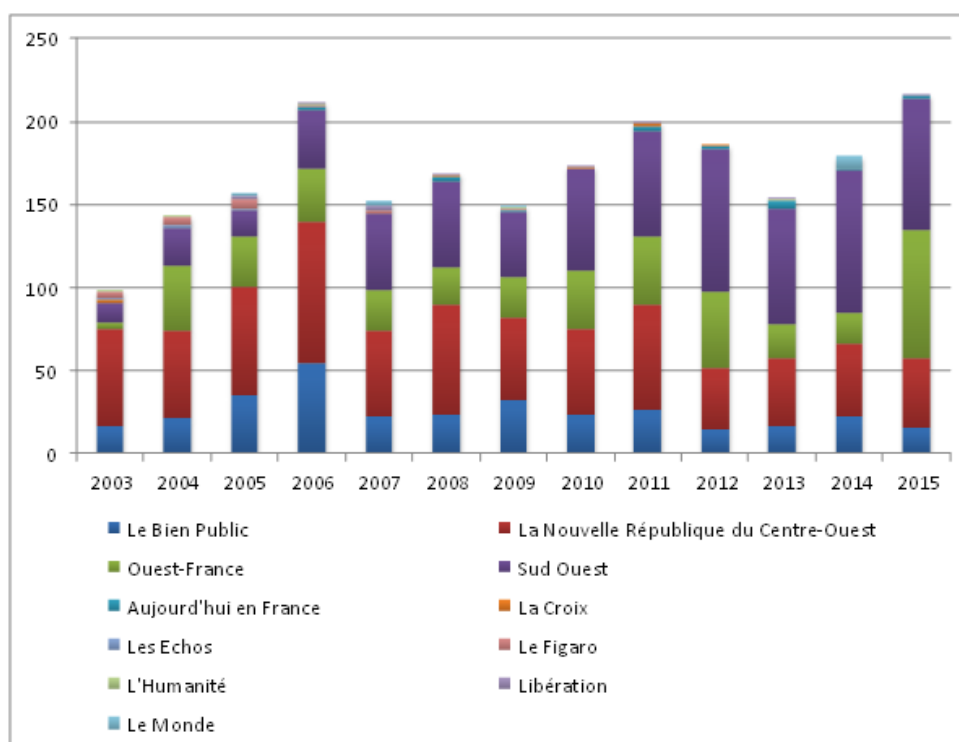
### Constitution du corpus

- 8 En entrant le mot-clé « silure » dans le moteur de recherche du portail *Europresse*<sup>4</sup>, nous avons obtenu 8310 références d'articles. Ces références correspondent aux articles qui utilisent au moins une fois le mot « silure » et traitent donc, de près ou de loin, de la question. Ces articles correspondent aux versions numérisées des articles papier, ainsi qu'aux versions strictement numériques. Ils sont originaires des rubriques tous azimuts. À partir de ces 8310 références, nous avons constitué un échantillon de 2202 articles. Les critères de cet échantillonnage ont porté sur la période de publication (de 2003 à 2015) et les sources des articles. Nous avons également effectué un « nettoyage » automatisé

(répétitions) et un « nettoyage » manuel (suppression de certains articles trop éloignés pouvant nuire à la pertinence des résultats).

- 9 Le choix de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 décembre 2015 garantit l'exhaustivité de la démarche. En effet, avant 2003, tous les journaux retenus n'ont pas numérisé leurs articles. Mais, en dehors de cette contrainte technique, le choix de la période 2003-2015 est avant tout justifié par son opérationnalité dans le cadre de notre questionnement. En effet, les premières publications scientifiques sur la présence et le comportement du silure dans les eaux françaises sont produites durant les années 2000. Cela permettait alors de réaliser des observations sur les éventuelles évolutions dans les discours médiatiques. En ce qui concerne les journaux, nous nous sommes limités à la presse quotidienne nationale et régionale grand public. En effet, la recherche porte ici sur les discours médiatiques destinés au grand public. Une comparaison avec la presse spécialisée sur la pêche nous semblait un objectif démesuré pour cette première recherche.
- 10 Sur le graphique de la figure 1, nous pouvons observer la répartition des articles en fonction des sources et des années de publication. Un des premiers constats concerne la disproportion entre journaux nationaux et régionaux. Sur la totalité du corpus constitué (2202 articles), seuls 88 articles (soit 4 %) ont été publiés dans des quotidiens nationaux. Si le silure est donc devenu ponctuellement un objet d'intérêt national, cela reste avant tout une thématique traitée par des quotidiens régionaux. Concernant le nombre d'articles publiés sur le sujet, on peut également observer qu'il n'y a pas de grandes disparités entre les années (figure 1). Sur la période du corpus, l'objet médiatique « silure » est fluctuant, mais constant.

Figure 1. Évolution du nombre d'articles publiés de 2003 à 2015 en fonction des quotidiens sélectionnés.



- 11 Au niveau national, le corpus est constitué de l'ensemble des articles (répertoriés sur le portail *Europresse*) publiés pendant la période choisie dans les journaux suivants : *Aujourd'hui en France* (19), *La Croix* (7), *Les Échos* (4), *Le Figaro* (18), *L'Humanité* (5), *Libération* (11) et *Le Monde* (14). Et, au niveau régional, il est constitué de tous les articles de *Bien Public* (324), *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (709), *Ouest-France* (415) et *Sud-Ouest* (665).
- 12 Nous avons sélectionné les quatre quotidiens locaux susmentionnés en raison de leur appartenance géographique. En effet, l'essor du silure dans les cours d'eau français a été progressif. Le phénomène ne présente donc pas les mêmes enjeux en fonction de la temporalité et la région concernée. Pour l'Est de la France, où l'espèce a commencé son expansion (notamment dans le Rhône et la Saône), nous avons opté pour *Bien Public*. Pour le Centre et l'Ouest de la France (dans la Loire et ses affluents), où les silures se sont développés dans les années 1990, nous avons retenu *La Nouvelle République du Centre-Ouest* et *Ouest-France*. Enfin, pour le Sud-Ouest (dans la Garonne et ses affluents), où le poisson n'a fait son apparition qu'à partir des années 2000 (période où débute le corpus), nous avons récolté les articles de *Sud-Ouest*.

### Ouverture du corpus

- 13 Outre la restriction du corpus à l'échantillon décrit ci-dessus, aucun autre critère de sélection n'a été appliqué. Le corpus est donc clôturé dans le temps et par les supports, mais demeure ouvert au niveau de la thématique. Tous les articles contenant le mot « silure » ont été intégrés (mis à part certains articles complètement hors propos). De ce fait, certains articles du corpus ne font que brièvement référence au silure, en étant principalement centrés sur des thèmes plus larges ou connexes. Il peut par exemple être question de la législation autour des espèces nuisibles ou encore d'autres espèces invasives.
- 14 L'ouverture sur ces thématiques voisines a alors permis de travailler sur « l'ordre vertical du discours » (Moirand, 2007, p. 15), c'est-à-dire sur les discours transverses de référence et sur les phénomènes d'intertextualité et d'interdiscursivité. En effet, dans notre positionnement méthodologique, nous ne considérons pas le corpus de presse comme un ensemble de productions discursives sans lien les unes avec les autres, mais – à l'instar des travaux de Bakhtine (1981) sur la notion de « dialogisme » – comme des textes qui se répondent et se co-construisent, que ce soit de manière explicite ou implicite. Le caractère hétérogène du corpus permet ainsi d'accroître la richesse du processus interprétatif.
- 15 Enfin, dans une dernière phase de notre méthodologie, nous avons également ouvert le corpus sur des « types de discours »<sup>5</sup> différents. Nous avons confronté les observations résultant de l'analyse des discours médiatiques aux conclusions des écrits scientifiques sur la question. Si la première phase de constitution du corpus – centrée sur les discours médiatiques – s'inscrit dans une démarche descriptive, la confrontation avec des discours d'univers sociaux différents relève davantage d'une démarche heuristique. En effet, c'est par les comparaisons possibles avec les discours scientifiques que nous pouvons déduire des réponses à notre questionnement : les discours médiatiques évoluent-ils au gré des avancées scientifiques ou existe-t-il des contrastes importants ?<sup>6</sup>

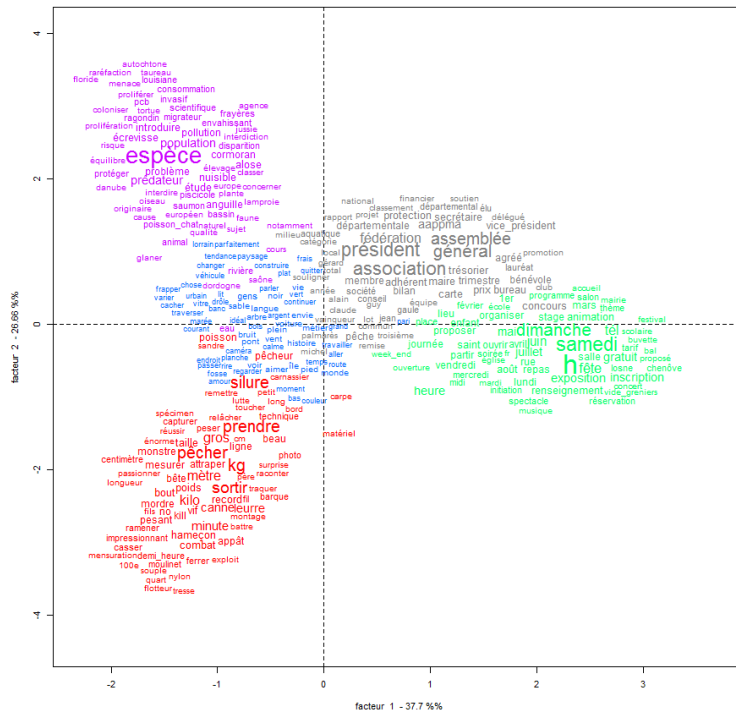
## Du quantitatif au qualitatif

- 16 L'objectif premier de cette recherche a donc été de décrire les caractéristiques principales du traitement médiatique autour du silure. À cette fin, nous avons déployé une méthodologie d'analyse lexicale quantitative. Grâce au logiciel de lexicométrie *Iramuteq* (Ratinaud, 2009 ; Ratinaud et Déjean, 2009)<sup>7</sup>, nous avons réalisé des opérations statistiques sur la totalité du lexique du corpus d'articles de presse. Ces calculs statistiques ont par la suite été représentés sous forme de graphiques offrant un niveau de « méta-lecture » du traitement médiatique.
- 17 Des différents outils de calcul statistique implémentés au logiciel *Iramuteq*, nous avons principalement utilisé la classification lexicale. Basée sur la méthode *Alceste* développée par Max Reinert (1983, 1987, 1990), celle-ci permet de dévoiler des « mondes lexicaux » (Reinert, 1993, 2008) inhérents aux discours étudiés.
- 18 En découpant le texte en « unités de contexte » (de la taille d'une phrase environ) et en calculant pour chacune de ces unités le nombre d'occurrences de « formes lexicales », la méthode *Alceste* construit des classes lexicales qui s'opposent suivant un indice variable de force statistique. Ces classes composées de mots utilisés dans des contextes différents expriment alors la trace d'univers distincts de sens et de représentations : ce sont des « mondes lexicaux ».
- 19 Une partie des résultats obtenus grâce à *Iramuteq* a ensuite été approfondie au travers d'outils d'analyse qualitative du discours. En nous appuyant sur différentes méthodes d'analyse<sup>8</sup>, nous avons développé une démarche centrée sur les caractéristiques de la nomination. Nous avons repéré les déclinaisons possibles du nom attribué au « poisson-problème » (reformulations, métaphores, comparaisons, etc.), ainsi que les qualificatifs utilisés pour désigner son action sur les milieux aquatiques. *In fine*, afin de discuter du traitement médiatique du silure, ce sont ces résultats qui ont été interprétés à la lumière des connaissances scientifiques sur la question.
- 20 Les parties suivantes se calquent sur l'ordre méthodologique décrit ci-dessus. La présentation des résultats fonctionne comme un entonnoir : d'une vue d'ensemble sur le traitement médiatique du silure, l'analyse se focalise sur les articles traitant du silure d'un point de vue écologique, pour finir sur les représentations sociales associées au silure.

## Une vue d'ensemble sur le traitement médiatique du silure

- 21 Nous pouvons tout d'abord remarquer que la grande majorité des articles du corpus (2202)s ne traite pas du silure dans une perspective de compréhension du phénomène écologique. Il est avant tout question de pêche et de problématiques halieutiques. Le mot « pêche » (5178 occurrences) est même quantitativement plus important que le mot « silure » (3483 occurrences). La classification lexicale du corpus total (figure 2) vient confirmer cette tendance. Sur les cinq mondes lexicaux construits par l'analyse statistique, trois portent essentiellement sur la pêche. Ces trois catégories lexicales ont toutefois chacune leurs spécificités propres, que nous décrivons ci-dessous.

Figure 2. Classification lexicale du corpus total.



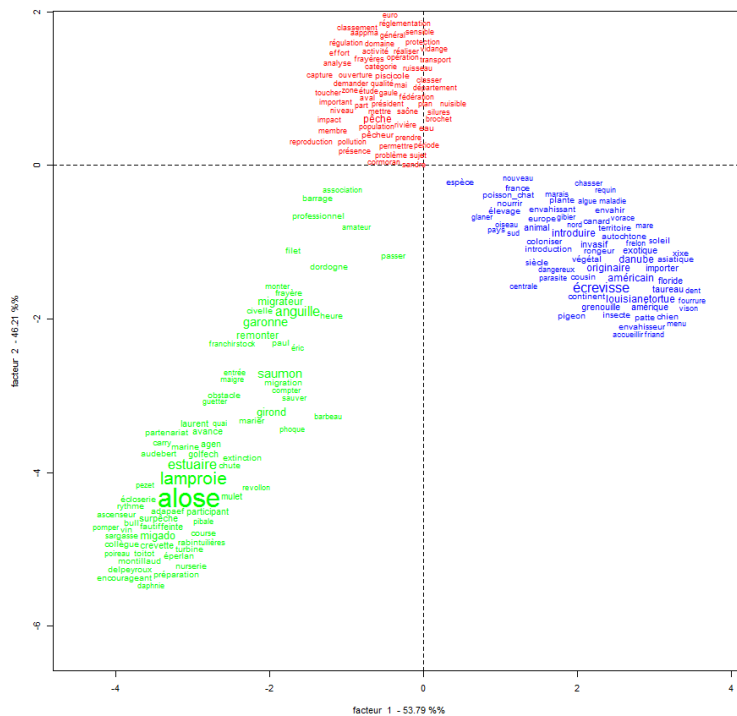
- 22 La première classe lexicale (22,8 % du lexique du corpus classé, en rouge sur la figure 2) est centrée sur l'activité de pêche en elle-même. Les mots en tête de corrélation avec cette classe sont : « *kg, prendre, silure, pêcher, sortir, gros, mètre, kilo, canne, leurre, record, hameçon, taille, poids, combat...* »<sup>9</sup>. Dans ce contexte, le silure est essentiellement appréhendé comme un trophée de pêche et le qualificatif de « *monstre* » est employé très régulièrement (122 fois) ; par exemple : « *Louis et Aurélien ont ressorti de l'eau, un silure de 2,27 m. Celui-ci pesait 91 kg. Pas moins de deux heures de "bagarre" ont été nécessaires pour venir à bout de ce monstre* » (Sud-Ouest, 27 mai 2015). Cette forme d'articles – souvent courts et placés en fin de journal – est fortement représentative du traitement de Sud-Ouest (avec un coefficient de corrélation  $\chi^2_{10}$  de 203,7 avec cette classe).
- 23 La seconde classe lexicale (15,9 % du lexique, en gris sur la figure 2) traite de l'organisation administrative des activités de pêche. On y retrouve entre autres les mots : « *président, association, assemblée générale, fédération, trésorier, protection, adhérent, concours, carte, secrétariat, prix, bureau, bénévole, membre...* » L'univers de sens renvoie ici vers l'univers social des pêcheurs et de la gestion halieutique. *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (66,4) et, en moindre mesure, *Ouest-France* (35,9) abordent de manière prépondérante la question du silure sous cet angle.
- 24 La troisième classe lexicale (20,7 % du lexique, en vert sur la figure 2) exprime également un univers de sens orienté vers le social, où le silure est un facteur d'activités locales : « *heure, samedi, dimanche, fête, exposition, gratuit, inscription, animation, renseignement, organiser, salle...* ». *Le Bien Public* (105,6) et *La Nouvelle République du Centre-Ouest* (92,5) sont les quotidiens les plus représentatifs de ce traitement.
- 25 Ces trois premiers mondes lexicaux sont emblématiques du traitement local des informations. L'information service étant au cœur du modèle économique de la presse

infranationale (Bousquet, 2015), les articles remplissent ici le rôle d'annonces et d'agenda pour les populations concernées. Ces mondes lexicaux montrent alors que l'objet « silure » est appréhendé principalement comme un phénomène social pour les quotidiens de proximité (activités de pêche, vie associative, organisations d'évènements). Et, bien que cette partie du traitement médiatique soit prédominante dans notre corpus (59,4 % du lexique classé), nous l'avons laissé de côté dans la suite des analyses. En effet, ils ne renseignent pas ou très peu sur la manière d'aborder le phénomène dans sa dimension écologique.

- 26 Dans la quatrième classe (21,1 % du lexique, en bleu sur la figure 2), *a contrario*, la présence de nombreux mots désignant des éléments naturels (« *vie, arbre, vent, île, sable, lit, paysage, banc, marée...* ») semble témoigner d'un univers de sens axé sur des questions écologiques. Cependant, les articles (ou parties d'articles) constitutifs de cette classe ne portent pas centralement sur le silure. Ce sont souvent des articles narratifs qui racontent des sorties de gens en nature, en décrivant (parfois de façon poétique) la faune et la flore des milieux aquatiques et de leurs berges ; par exemple : « *De bras morts en méandres, de noues en marais, elle serpente entre de vastes prairies inondables et de longues forêts d'aulnes, de saules et de peupliers* » (*Le Figaro*, 29 septembre 2007). Dans ce contexte, il est question du silure en tant qu'un des multiples éléments naturels, mais rarement – du moins explicitement – dans sa dimension problématique.
- 27 Dans ces hypotopies descriptives des milieux aquatiques, les problèmes de désordres écologiques sont davantage attribués aux activités humaines. Il est par exemple régulièrement question de la pollution des lits et berges des rivières par l'abandon de carcasses de voitures ou autres détritiques<sup>11</sup>. Cette pollution (principalement visuelle) entrave alors l'expérience sensorielle d'un rapport à la nature sauvage. Les quotidiens nationaux, notamment *Libération* (355,1), *l'Humanité* (241,5) et *Le Monde* (236,1) constituent les sources prépondérantes de ce type de lexique et des univers de sens qu'il sous-tend. C'est également dans cette classe que se trouvent quelques termes qui renvoient vers la « *cuisine* » du silure et vers les « *métiers* » de la pêche.
- 28 Le cinquième monde lexical (19,5 % du lexique, en violet sur la figure 2) porte spécifiquement sur le silure dans une perspective écologique. Le lexique en forte corrélation avec cette classe est : « *espèce, population, prédateur, écrevisse, introduire, étude, nuisible, alose, anguille, cormoran, poisson, problème, pollution, protéger, poisson-chat, rivière, migrateur, scientifique, ragondin, eau, reproduction, invasif, animal, PCB, bassin, disparition, envahissant, impact...* ». Ce cinquième monde lexical aborde le silure dans sa dimension écologique (rapport au biotope et à différentes espèces), en appuyant sur les possibles problèmes liés à son comportement, et en se référant à des études scientifiques. *Le Figaro* présente la plus forte tendance à traiter la question sous cet angle (*chi*<sup>2</sup> de 146,3).
- 29 C'est cette classe lexicale, totalisant presque un cinquième du lexique du corpus classé, qui a été retenue pour la suite des analyses. En effet, c'est à l'intérieur de celle-ci que nous avons trouvé les principaux éléments de réponse à notre problématique. Dans la partie suivante, nous exposons les diverses observations résultant de l'analyse lexicale de cette classe (figure 3).



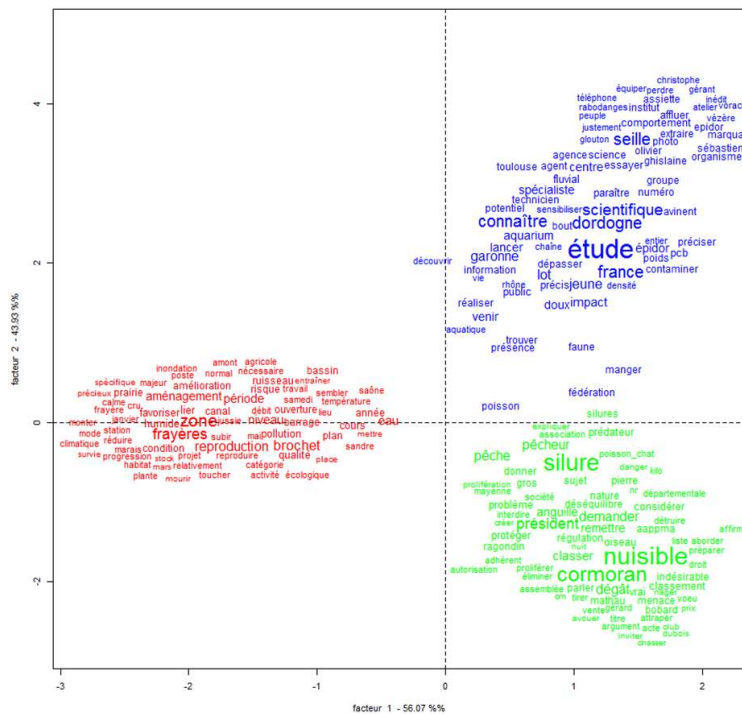
Figure 3. Classification lexicale du sous-corpus 1.



## Les explications médiatiques du phénomène écologique

- 30 À partir des résultats de la première classification lexicale (figure 2), nous avons extrait un sous-corpus constitué des « unités de contexte » rattachées à la cinquième classe lexicale (sous-corpus 1). Ce sous-corpus a été soumis aux mêmes opérations statistiques que le corpus total. Ici encore, ce sont les résultats de la classification lexicale par la méthode *Alceste* qui organisent la trame de présentation des résultats. Sur le graphique de la figure 3, nous observons que le lexique employé dans le sous-corpus se cristallise dans trois mondes lexicaux distincts.
- 31 Une première classe (66,2 % du lexique, en rouge sur la figure 3) comprend les mots « *pêche, pêcheur, eau, piscicole, qualité rivière, président, fédération, étude, catégorie, zone, population, opération, plan, brochet, classer...* ». À première vue, cette classe comprend les articles (ou parties d'articles) centrés sur la compréhension et la gestion de phénomènes écologiques. Cependant, le vocabulaire hétérogène couvre plusieurs univers de sens. De plus, cette classe est surdimensionnée en comparaison aux deux autres. Nous avons donc créé un second sous-corpus à partir de cette classe (sous corpus 2), auquel nous avons appliqué de nouvelles analyses. À l'aune de ces résultats supplémentaires, nous pouvons constater que cette première grande classe lexicale peut être divisée en trois sous-classes (figure 4).

Figure 4. Classification lexicale du sous-corpus 2.



- 32 La première sous-classe du sous-corpus 2 (42,5 % du lexique, en rouge sur la figure 4) décrit les biotopes aquatiques (notamment du brochet), leurs potentiels problèmes et leurs gestions : « zone, frayères, brochet, reproduction, niveau, aménagement, qualité, favoriser, pollution, humide, barrage, risque, plan, ruisseau, cours, amélioration, bassin... ». La thématique centrale de ces articles consiste en l'aménagement de zones de frayères destinées à la reproduction de brochets. Le silure ne tient qu'un rôle secondaire dans ces articles : il y est soupçonné de concurrencer et de déstabiliser les populations de brochets.
- 33 Une deuxième sous-classe (36,4 % du lexique, en vert sur la figure 4) comprend les mots : « nuisible, silure, président, pêche, dégât, demander, pêcheur, classer, anguille, remettre, protéger, problème, prédateur, régulation, menace, indésirable, déséquilibre... ». Dans cette sous-classe, le silure se trouve au centre des questionnements. Mais si le terme « nuisible » arrive en tête de la classe, il ne faut néanmoins pas mésinterpréter ce résultat. En effet, les adverbes de négation (« ne, pas ») sont en forte corrélation avec cette classe. Dans les contextes originaux des articles, il s'agit donc fréquemment d'une remise en question du caractère nuisible du silure. D'autre part, la prédominance du verbe « demander » renvoie vers des articles qui ne décrivent pas le silure comme nuisible, mais relaient des requêtes de pêcheurs (ou d'associations de pêche) demandant son classement comme indésirable.
- 34 Une troisième sous-classe (21,1 % du lexique, en bleu sur la figure 4) regroupe du vocabulaire gravitant autour des études scientifiques et des lieux des expériences : « étude, Dordogne, connaître, Seille, scientifique, Lot, Garonne, impact, spécialiste, science, précis, comportement... ». Finalement, ce monde lexical ne représente que 2,7 % de la totalité du lexique classé. L'angle de traitement relayant les positions des acteurs scientifiques est donc minoritaire. Pour exemple, les mots « association » et « fédération » sont employés

respectivement 1080 et 786 fois dans le corpus total, alors que les mots « scientifique », « science » et « universitaire » ne sont employés respectivement que 80, 27 et 3 fois. Bien qu'étant minoritaire, cette classe lexicale a néanmoins tenu une place importante dans la suite de nos analyses, notamment qualitatives.

- 35 Ces trois subdivisions de la première classe lexicale du sous-corpus 1 (figure 3) montrent que la compréhension médiatique du phénomène « silure » revêt plusieurs dimensions. Les mondes lexicaux expriment la trace d'univers de sens homogènes (des énoncés : par exemple, la reproduction des brochets), ainsi que d'univers de production de sens (des énonciateurs : par exemple, les fédérations de pêche, les scientifiques...). Les deux autres mondes lexicaux de la classification du sous-corpus 1 (figure 3) enrichissent cette mosaïque d'univers de sens au travers desquels l'objet médiatique « silure » fraie son chemin.
- 36 La deuxième classe (9,3 % du lexique, en vert sur la figure 3) est composée d'un lexique décrivant spécifiquement la thématique des poissons migrateurs : « *alose, lamproie, estuaire, anguille, saumon, Garonne, Gironde, migrateur, remonter, Golfech, avance, mulot, Agen...* ». Cette classe révèle les questionnements liés à l'impact des silures sur les populations de poissons migrateurs. *Sud-Ouest* couvre majoritairement cette thématique locale (*chi*<sup>2</sup> de 159,3) : il est question des poissons qui empruntent la Garonne et ses affluents pour migrer. Cette problématique acquiert de la visibilité en 2007 (*chi*<sup>2</sup> de 16,8) et atteint son paroxysme en 2015 (*chi*<sup>2</sup> de 27,1).
- 37 Ces deux temps forts d'attention médiatique correspondent à la publication de deux travaux scientifiques, pionniers sur la question (Laharanne, Parouty et Carry, 2007 ; Guillerault, Delmotte, Poulet et Santoul, 2015). Ces rapports interviennent dans une situation d'incertitude concernant l'impact du silure sur les poissons migrateurs. Pour cette raison, il a été fécond – dans le cadre de notre problématique – d'approfondir cette dimension spécifique du traitement médiatique. Nous rendrons compte par la suite de la manière dont les discours médiatiques évoluent au gré de nouveaux apports originaires de la sphère scientifique.
- 38 Enfin, une troisième classe lexicale (24,1 % du lexique, en bleu sur la figure 3) regroupe des termes qui décrivent différentes espèces invasives, nuisibles ou potentiellement nuisibles : « *écrevisse américaine, introduire, originaire, Danube, grenouille-taureau, invasif, importer, exotique, insecte, coloniser, envahissant, espèce, autochtone...* ». C'est donc dans ces contextes – établissant des parallèles entre des espèces classées nuisibles et le silure – qu'il est particulièrement question de l'impact négatif du silure sur l'ichtyofaune. Ce monde lexical centré sur l'invasion d'espèces allochtones est particulièrement représentatif de la couverture opérée par *Le Figaro* (*chi*<sup>2</sup> de 123,3)<sup>12</sup>.
- 39 Les résultats de cette classification lexicale (figure 3) dévoilent des ensembles homogènes de contextes phrastiques. Le lexique permet de dégager différentes thématiques, portées par différents univers sociaux de production de sens. À l'instar de Sophie Moirand, nous pouvons décrire cette configuration complexe comme un « *dialogisme intertextuel à plusieurs voix* » (2007, p. 92) mettant en scène diverses « *communautés langagières* » (*Ibid.*).
- 40 Cependant, ce dialogue entre mondes lexicaux n'est pas immanent : il est construit par les acteurs journalistiques. De plus, la teneur du dialogue varie en fonction des spécificités propres aux journalistes (ligne éditoriale du quotidien, enjeux locaux, spécialisation journalistique...). Ces derniers jouent donc un rôle prépondérant dans la mise en forme des débats, comme le résume Patrick Champagne :

« Le fait que les problèmes d'environnement soient ainsi politiquement posés en grande partie à travers la médiation qu'exerce le champ journalistique n'est pas sans conséquence sur la constitution de ces problèmes dans l'espace public et par là, indirectement, sur leur mode de traitement. En effet, les représentations sociales qui se forment sur les problèmes d'environnement tendent à être très fortement dépendantes du fonctionnement du champ journalistique et de sa capacité à imposer sa vision des problèmes, c'est-à-dire une vision qui est sans doute le produit de transactions diverses entre les divers acteurs en présence – politiques, économiques, scientifiques notamment – mais qui tend surtout à se conformer aux intérêts propres (essentiellement commerciaux et politiques) aux différents médias » (1997, p. 82).

- 41 Par l'agencement de discours originaires de différents milieux sociaux, le champ journalistique structure donc les possibilités de perception des phénomènes écologiques. Pour reprendre les notions d'Alain Rabatel (2005), les « *énonciateurs premiers* » (les journalistes) s'effacent en mettant en scène des « *énonciateurs seconds* » (les différents acteurs concernés), afin de se distancier du contenu possiblement subjectif et axiologique des énoncés relayés. Dans la partie suivante, nous montrerons, par le biais d'une exploration qualitative du monde lexical des « espèces invasives », comment s'est forgée la « mauvaise réputation » de cette espèce.

## Les discours sur les espèces envahissantes

### L'évènement fondateur : l'introduction

- 42 Comme l'a montré Jocelyne Arquembourg, les récits médiatiques s'appuient sur une mise en intrigue qui « *finit par embrayer un processus rétrospectif de compréhension, bien qu'avec un temps de décalage* » (2011, p. 49). Ce processus compréhensif s'appuie sur un évènement fondateur qui permet de situer le début du phénomène dans le temps. Dans notre cas, il s'agit de l'expansion du silure dans les rivières françaises.
- 43 Plusieurs éléments explicatifs sont convoqués : une situation géographique (« *originaires du Danube* »), une indication temporelle (« *depuis les années 80* ») et des raisons sociales (« *pour la pêche sportive* »). Mais, en plus de ces informations factuelles, le moment discursif de l'introduction est régulièrement accompagné d'un jugement péjoratif : « *de façon malveillante* », « *de façon illégale* », « *clandestinement* », « *pour le seul plaisir de la pêche* », « *croyant bien faire, [il] a introduit de redoutables prédateurs* », « *de façon malencontreuse* », « *petits malins qui ont introduit le silure* », « *introduit maladroitement* », « *de mauvais plaisants les y ont mis* », etc.
- 44 Dans ces articles, on remarque que l'introduction du silure est considérée au mieux comme un accident, et au pire, comme un acte malveillant. Pourtant, selon l'article L. 432-10 du code de l'environnement qui définit la liste des espèces dites « représentées », l'introduction du silure est libre<sup>13</sup>, « *sous réserve que les poissons proviennent d'établissements de pisciculture ou d'aquaculture agréés* »<sup>14</sup>. L'acte d'introduction n'a donc rien d'illégal en soi, à condition qu'il soit contrôlé, et non pas sauvage. Sans fondements juridiques, la condamnation journalistique de cet acte est alors le témoin d'un anathème plus général lancé à l'encontre du silure, en raison probablement de ses caractéristiques propres (p. ex., taille, comportement alimentaire).

## Un poisson « laid » à la mauvaise réputation

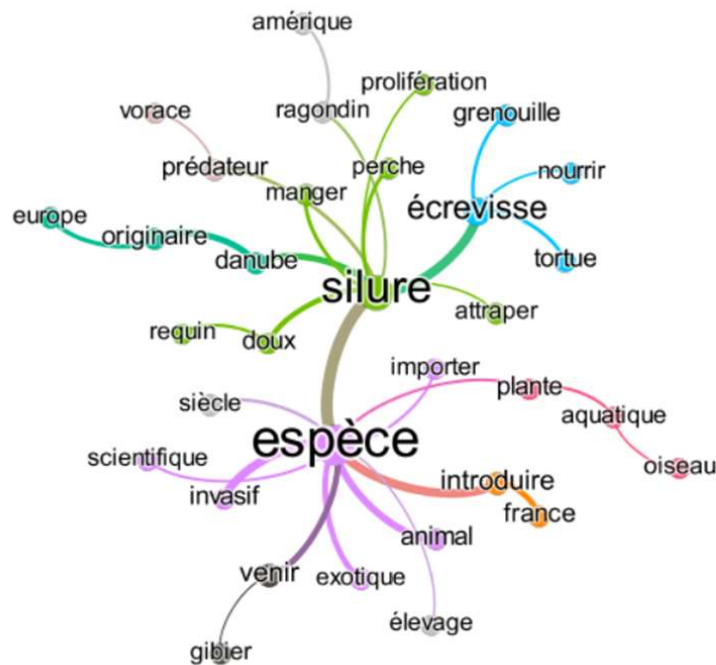
- 45 « Il est gros, il est laid, il a colonisé les cinq grands fleuves de France au cours de ces vingt-cinq dernières années, et fait fantasmer les pêcheurs de carnassiers » (*Le Figaro*, 25 octobre 2005). Cette phrase introductive décrivant le silure par ses dimensions et son aspect physique est représentative du traitement médiatique. De nombreuses autres formulations peuvent être relevées : « la “bestiole” est à la fois laide et impressionnante », « un poisson si laid », « poisson impressionnant par sa taille et sa laideur », « le gigantesque silure qui hante les eaux de la Gironde », « affreux poissons moustachus », « un de ces gros lourdauds », « ses vilains barbillons », « le silure est vraiment vilain », « aspect peu ragoûtant », « sa vilaine trombine », « son long corps d'un vert brun disgracieux », « poisson à sale gueule », « pas un très beau poisson », « au faciès peu amène », etc.
- 46 Les formulations péjoratives concernant l'aspect physique du silure listées ci-dessus ne sont pas émises par des énonciateurs seconds, mais assumées par les journalistes eux-mêmes<sup>15</sup>. La « laideur » du poisson est donc présentée comme un fait objectif communément admis. Couplée avec un champ lexical exprimant sa morphologie (« géant, gigantesque, gros, mastodonte, énorme, immense, considérable, imposant, hors-norme, colosse, etc. »), ces qualificatifs participent à l'ériger comme un objet médiatique extraordinaire, voire sensationnel.
- 47 Affublés de nombreux surnoms, le silure acquiert une dimension mythique : « requin d'eau douce », « (notre) monstre du Loch Ness », « Goliath du fleuve », « baleine des eaux douces », « monstre sanguinaire », « monstre des rivières », « nouveau colosse de nos cours d'eau », « monstre dévoreur d'enfants ou de jeunes filles », « “la bête” », etc. Cette dimension mythique est exacerbée par la diffusion de « légendes » (43 fois), « rumeurs » (27 fois), « soupçons » (14 fois) et « bruits qui courent » à son sujet. Il aurait attaqué des baigneurs, mangé des chiens, des enfants et même des veaux entiers. Dans le Lot, un pêcheur muni d'un échosondeur en aurait repéré un de quatre mètres (*Sud-Ouest*, 7 mai 2004).
- 48 Comme l'a souligné Jean-Noël Kapferer (1987), le thème de l'animal malveillant est une des spécificités du phénomène social des rumeurs. Les allégations calomnieuses témoignent alors d'inquiétudes résultant de situations d'incertitudes (Paillard, 2009)<sup>16</sup>, ici liées à la compréhension du monde naturel. Dans notre corpus, les rumeurs sont relayées tout au long de la période étudiée. La force et la persistance des rumeurs peut s'expliquer par le rouage rhétorique qui les sous-tend : la tautologie « il n'y a pas de fumée sans feu » (*Ibid.*).
- 49 L'article relatant l'histoire du veau avalé par un silure est emblématique à ce sujet. La tautologie auto justificatrice y est présente : « comme toutes les légendes, il y a là un fond de vérité » (*Sud-Ouest*, 29 décembre 2014). Mais l'article est toutefois rédigé sur le mode de la dérision : « L'affaire fait le tour des bistrots du Villeneuvois, plus vite encore que la rumeur de la réduction mammaire de Nabilla ». Et cette tonalité humoristique témoigne d'une distanciation du journaliste par rapport aux propos relayés.
- 50 Sur la période étudiée, les rumeurs sur le silure sont relayées amplement, mais toujours au moyen d'une distanciation opérée par les journalistes. Les discours sont modalisés ou attribués à des « énonciateurs seconds » indéfinis. Principe fondamental des règles de l'écriture journalistique, ce positionnement énonciatif de la distanciation entraîne un processus de crédibilisation (Charaudeau, 2006). En distinguant les fantasmes des réalités, les journalistes justifient une grande partie de leur travail.

51 Dès le début du corpus, la « *mauvaise réputation* » (22 fois) du silure est remise en question par le biais de propos rapportés. Des pêcheurs s'indignent du « *délit de sale gueule* » (6 fois) dont souffre le silure. Sur la période 2003-2015, le traitement médiatique du silure diverge donc sensiblement de celui des années 80, où les quotidiens relayaient différentes rumeurs comme l'attaque d'un chien par un silure (Armani, 2011). Cependant, pour saisir comment le silure continue de colporter un imaginaire négatif dans les récits médiatiques étudiés, il faut focaliser l'attention sur les contextes d'énonciation qui établissent des parallèles entre le silure et d'autres espèces envahissantes.

## L'invasion, la menace

- 52 La classe lexicale centrée sur les espèces introduites (4,7 % du lexique total, en bleu sur la figure 3) comprend donc les mots qui décrivent l'impact négatif des populations de silures. Le vocabulaire employé retrace plusieurs unités de sens, concernant notamment son caractère allogène (« *introduire, importer, exotique, introduction, autochtone, territoire, France, continent, indigène, importation, importé, mondialisation, frontière, étranger* »), sa dissémination (« *invasif, coloniser, envahissant, envahisseur, envahir, invasion, progresser, propager, propagation, proliférer, prolifération, répandre, prolifique, explosion, multiplier* ») et son comportement alimentaire (« *opportuniste, pigeon, chien, canard, nourrir, vorace, attaquer, attaque, prédateur, mangeur, ravage, dévorer, manger* »).
- 53 Les termes employés présentent des connotations péjoratives (« *prolifération, invasion explosion, vorace, ravage, dévorer* »), ou correspondent aux appellations communes ou scientifiques (« *exotique, envahissant, opportuniste* »). Ce vocable est agrémenté de dénominations du caractère nuisible<sup>17</sup> du silure (« *dangereux, fléau, parasite, indésirable, menace* ») et des actions à entreprendre pour le combattre (« *éradiquer, exterminer, éliminer, débarrasser* »).
- 54 Comme on peut l'observer sur le graphique représentant l'analyse de similitude<sup>18</sup> (figure 5) de la classe lexicale en question, les représentations négatives sur les silures s'inscrivent dans un contexte plus large, caractérisé par la thématique des espèces envahissantes : « *écrevisses américaines/de Louisiane/de Californie, tortue de Floride, grenouille-taureau, insecte, végétal, frelon asiatique, poisson-chat, vison, ragondin, etc.* ». Entre 2003 et 2005, *Le Figaro* a ainsi publié plusieurs articles ainsi qu'une série de reportages sur les espèces invasives. L'accent est mis sur les dangers potentiels des espèces introduites : « *Quelle est la menace qui plane actuellement sur notre pays ? Si l'on en croit Le Chasseur français, ce n'est ni un tyran, ni un terroriste. C'est une grenouille.* » (*Le Figaro*, 21 mars 2003).
- 55 Dans cet exemple, le silure n'est pas le protagoniste central. Mais, par le truchement de références explicites, il hante l'intertexte. En conclusion de cet article, on peut en effet lire : « *En Gironde, de nombreuses voix s'élèvent pour souligner que d'autres espèces introduites causent plus de dommages que la grenouille : l'écrevisse de Louisiane, le silure, le ragondin... Là, les dommages seraient beaucoup plus visibles.* » (*Ibid.*). Ce type d'incrustation du « silure » dans la thématique plus large des espèces envahissantes accroît les représentations négatives possibles, puisque son action n'est pas détaillée, mais supposée et implicite. On peut toutefois se demander si les dommages « *visibles* » des silures sont la conséquence d'observations effectives ou bien liées aux représentations associées à la grande taille des poissons ?

Figure 5. Analyse de similitude de la classe 3 de la classification lexicale du sous-corpus 1.



## Les espèces locales

- 56 Une partie des articles décrit donc le silure comme une « menace ». Mais si cette menace pèse en partie sur la « biodiversité » aquatique (54 fois), on remarquera que les « victimes » principales de ce « glouton insatiable » sont les « espèces locales » (10), la « faune locale » (11), les « espèces indigènes » (21), les « espèces autochtones » (29), la « biodiversité locale » (3), « l'écosystème local » (3), le « biotope local » (2), les « carnassiers traditionnels » (2), les « espèces traditionnelles de nos cours d'eau », la « faune du territoire », « notre faune piscicole », la « faune originelle », les « variétés locales », les « variétés autochtones de nos cours d'eau », les « poissons bien de chez nous », « celles de chez nous », etc.
- 57 Ainsi, dans les contextes délimités par cette classe lexicale, le « poisson étranger » est davantage incriminé en raison des dommages supposés sur des espèces traditionnelles spécifiques, que sur la biodiversité aquatique de manière générale. Cette tendance est également mise en évidence par l'utilisation récurrente des adjectifs possessifs « notre » (chi2 de 22,1) et « nos » (chi2 de 17,8).
- 58 Les allégations concernant l'impact dévastateur des silures seraient-elles alors davantage le fruit d'un chauvinisme que d'impacts écologiques réels ? Dans un article de Sud-Ouest, « *Les animaux d'ici* », le journaliste rappelle toutefois le rôle positif des espèces introduites : « la faune halieutique française pourrait paraître bien pauvre sans les variétés importées ». Mais il s'adresse également à des lecteurs qu'il suppose avoir à cœur les espèces traditionnelles : « Pour les chauvins, pas de panique. À l'instar de la truite de base ou même de la fario chère au Sud-Ouest, la perche et surtout l'aloise, sont des poissons bien de chez nous » (Sud-Ouest. 21 août 2003).

## L'évolution temporelle des discours journalistiques

59 Les discours journalistiques portant sur les impacts néfastes des espèces envahissantes, et des silures en particulier, sont cependant cantonnés dans le temps. En corrélation avec les années 2003, 2004 et 2010, il apparaît que la classe 3 centrée sur les espèces envahissantes (figure 3) s'inscrit en négatif avec les deux autres classes, regroupant les questionnements – scientifiques et autres – sur le caractère indésirable des silures. Sur le graphe de la figure 6<sup>19</sup>, nous pouvons en effet remarquer que lorsque l'angle « compréhension scientifique du phénomène » est privilégié (les années 2006, 2007, 2011, 2012 et 2015), l'angle « impacts négatifs des espèces envahissantes » tend à diminuer. Sur la globalité du corpus, nous pouvons constater que, de manière générale, le traitement médiatique privilégiant la référence à des études scientifiques supprime progressivement le traitement incriminant l'impact écologique néfaste des silures (figure 6).

Figure 6. Évolution temporelle des discours sur le silure (sous-corpus 1).

- 60 Les différents temps forts du traitement à dominante scientifique correspondent à la publication de rapports ou d'articles scientifiques qui influencent la teneur des discours. Le cas de l'impact des silures sur les populations de poissons migrateurs (et de l'aloise en particulier) est représentatif de cette évolution. Dans un article de *Sud-Ouest* daté du 11 juin 2003, le silure est décrit comme le « *prédateur naturel* » de l'aloise. Face à la diminution des stocks, ce n'est alors « *pas le pêcheur, à la coule ou à la mouche* » qui est incriminé, mais « *ce prédateur carnassier d'eau douce qui fait des festins de son cousin migrateur* ». En 2006, lorsque l'association Migado (Association Migrateurs Garonne Dordogne) lance une étude pour connaître l'impact réel du silure, les informations ne sont pas moins alarmantes : « *une espèce prolifère et inquiète : le silure (...) il dévore tout ce qu'il trouve. Il y en a de plus en plus, à tel point que des études sont en cours pour connaître son impact sur le poisson migrateur* » (*Sud-Ouest*, 14 juillet 2006).
- 61 Mais, si en 2006 « *le mystère du silure est en passe d'être levé* », la situation n'en reste pas moins complexe et incertaine par la suite. En effet, les conclusions de Migado sont nuancées : « *si le silure n'est plus mis en cause dans le déclin de la grande alose, sa présence peut être une gêne supplémentaire, puisque l'aloise, très craintive, n'hésitera pas à se replier en aval à la première contrainte rencontrée* » (Carry et Goudard, 2010).
- 62 D'autres facteurs sont alors pointés du doigt pour expliquer la diminution des espèces anadromes : la surpêche professionnelle et le faible débit d'eau. Cependant, les soupçons subsistent. Dans cette phrase, les points de suspension expriment des points de suspicion : « *Brèmes, barbeaux et autres gardons, eux, semblent être toujours aussi nombreux, alors... N'empêche, le premier silure à avoir emprunté l'ascenseur a été observé en 1995. L'an dernier, ils étaient un millier...* » (*Sud-Ouest*, 24 mai 2011)
- 63 D'autres références à des études scientifiques viennent ensuite tempérer davantage la culpabilité des silures dans la diminution des poissons migrateurs : c'est le cas des études réalisées par Épidor (Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne) et par le laboratoire ÉcoLab de l'Université de Toulouse. Après la publication d'un rapport par ces derniers en juillet 2015, on peut lire que « *L'homme reste le plus redoutable des prédateurs. Les premières études scientifiques tendent à montrer que le silure peut cohabiter avec les espèces locales. L'université de Toulouse s'est notamment penchée sur le cas du Lot. Après une importante*



*phase d'expansion, la population de silure y serait en voie de stabilisation, forte d'un nouvel équilibre avec les espèces habituelles de la rivière. Aucune spécialisation dans la chasse des poissons migrateurs, particulièrement vulnérables, n'a pu être observée.* » (Sud-Ouest, 19 août 2015)

- 64 S'il est manifeste que les apports de connaissances scientifiques font évoluer les discours journalistiques, il serait toutefois erroné de conclure à la disparition de discours vindicatifs. C'est même en 2015 que se pose majoritairement la question de la « menace » que représente le silure. La parole est alors notamment attribuée à des représentants de la pêche amateur et professionnelle, qui continuent de fustiger le rôle du silure dans la diminution des stocks de poisson migrateurs : « *“La seule menace qui pèse sur les lamproies est le silure. Ils sont de plus en plus nombreux dans la Garonne”, estime le pêcheur amateur Michel Loulière, secrétaire de l'Adapaef* » (Sud-Ouest, 28 janvier 2015).
- 65 Ainsi, la controverse reste tenace. Que ce soit sur la question spécifique des poissons migrateurs ou sur l'impact global des silures sur les hydrosystèmes, de nombreux avis négatifs continuent d'être colportés au travers des discours journalistiques. La présentation de points de vue divergents renforce l'incertitude et la complexité de la problématique. Est-il possible, dans ces conditions, de trancher sur le sort du silure ?

## Conclusion

- 66 Alors qu'il semble difficile de statuer sur le caractère « nuisible » ou non du silure, de nombreux acteurs – relayés au travers des discours médiatiques étudiés – persistent à voir d'un mauvais œil l'impact de cette espèce. Ces différentes communautés, composées principalement de pêcheurs professionnels et amateurs, montrent alors que le silure n'est pas seulement un objet scientifique, mais également un objet social et symbolique. Au centre des activités ludiques pour certains (concours de pêche, pêche sportive), il est, pour d'autres, suspecté de mettre en péril la pérennité de certaines activités économiques, comme la traditionnelle pêche à l'alose ou à la lamproie.
- 67 Comme l'ont montré les auteurs d'*Agir dans un monde incertain* (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), ce type de situation est propice à des débats opposant différentes approches et visions du problème. L'espace médiatique rend perceptibles ces débats et les positions des différents acteurs. Nous avons donc analysé les discours journalistiques sur le silure afin de dégager un « dialogue » entre plusieurs univers de sens ou « mondes lexicaux ».
- 68 Bien que le point de vue scientifique croisse sur la période étudiée (2003-2015), il est loin de devenir prédominant. Il se trouve confronté principalement à un point de vue persistant qui dépeint le silure comme un prédateur vorace, ennemi de la biodiversité aquatique et des espèces locales. Cette représentation négative des silures repose essentiellement sur des observations visuelles : leurs morphologies imposantes, leur nombre grandissant et leur laideur. Les victimes de ce poisson sont alors les « espèces traditionnelles », le « traditionnel goujon », ou encore – dans une perspective plus humaine – la « traditionnelle » pêche professionnelle.
- 69 Un des problèmes majeurs relatifs à la perception des dégâts écologiques est leur caractère invisible ou « discret » : radioactivité, réchauffement climatique, pollutions d'origine chimique, etc. L'écologie demande donc « une défiance à l'égard des sens » (Beck, 2001, p. 40). Mais le traitement médiatique du silure prouve que cette démarche contre-

intuitive n'est pas évidente : il est toujours plus facile de vilipender quelque chose de visible, plutôt que d'expliquer des phénomènes cachés et complexes. Cependant, toutes les espèces introduites ne sont pas inoffensives : certaines causent des dégâts écologiques importants. Au même titre que d'autres problèmes écologiques ou de société, la thématique a donc sa place dans l'espace public. Mais c'est sur la manière d'aborder le sujet que de nombreux efforts restent à faire. En effet, comme l'ont montré les participants au colloque « *Comment communiquer sur les espèces "invasives" ?* » (2007), les médias – pris dans des logiques économiques – tendent majoritairement à produire des informations spectaculaires, en privilégiant ainsi la description de « menaces » sociales. Enfin, le choix des mots est d'une importance capitale. Le domaine scientifique dispose d'un jargon précis pour décrire le caractère « invasif » des espèces, qui est souvent déformé par l'écriture journalistique. C'est donc au niveau de la vulgarisation de terminologies originaires des domaines scientifiques et techniques que de nombreux progrès peuvent être réalisés.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Armani, G., 2011, Silure et PCB : deux intrus dans l'espace fluvial pour penser l'ordre naturel, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 10, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/11305> ; DOI : 10.4000/vertigo.11305
- Arquembourg, J., 2011, *L'événement et les médias*. Paris : Éditions des archives contemporaines.
- Bakhtine, M., 1981, Le discours dans la vie et le discours dans la poésie, dans : TODOROV, T., *Mikhail Bakhtine : le principe dialogique. Suivi de : Ecrits du Cercle de Bakhtine*. Paris : Éditions du Seuil, pp. 181-215.
- Beck, U., 2001. La politique dans la société du risque, *Revue du MAUSS*, n 17, pp. 376-392.
- Boure, R. et M. Lefebvre, 2013, Circulation, altération et appropriation d'une information scientifique, *Questions de communication*, n 24, pp. 169-198.
- Bousquet, F., 2015, L'information service au cœur de la reconfiguration de la presse infranationale française, *Réseaux*, n 193, pp. 137-165.
- Callon, M., P. Lascoumes et Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris : Éditions du Seuil.
- Carry, L. et A. Goudard, 2010. *Suivi de la reproduction de la grande alose sur la Garonne en 2009. Suivi du comportement du silure au droit de l'usine hydroélectrique Edf de Golfech*, Synthèse 2006-2009.
- Champagne, P., 1997, L'environnement, les risques et le champ journalistique, *Regards sociologiques*, vol. 14, pp. 73-90.
- Charaudeau, P., 2006, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives, *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n 22, [En ligne] URL : <http://semen.revues.org/27931>

- Charaudeau, P., 2009, Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique, *Corpus*, n 8, pp. 37-66.
- Copp, G. H., J. Robert Britton, J. Cucherousset, E. García-Berthou, R. Kirk, E. Peeler et S. Stakénas, 2009, Voracious invader or benign feline ? A review of the environmental biology of European catfish *Silurus glanis* in its native and introduced ranges, *Fish and Fisheries*, n10, pp. 252-282.
- Cucherousset, J., S. Boulêtreau, F. Azémar, A. Compin, M. Guillaume et F. Santoul, 2012, « Freshwater Killer Whales » : Beaching Behavior of an Alien Fish to Hunt Land Birds, *PLoS one*, 7, 12, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0050840>, e50840.
- Gudger, E.W., 1945, Is the giant catfish, *Silurus glanis*, a predator on man ?, *The Scientific Monthly*, n 61, pp. 451-454.
- Guillerault, N., S. Delmotte, N. Poulet et F. Santoul, 2015, *Études des interactions du Silure glane (Silurus glanis) avec l'ichtyofaune métropolitaine*, Rapport final ONEMA
- Kapferer, J. N., 1987, *Rumeurs : Le plus vieux média du monde*. Paris : Éditions du Seuil.
- Keith, P., H. Persat, E. Feuteun et J. Allardi, 2001, *Les poissons d'eau douce de France*. Biotope Editions, Publications scientifiques du Muséum.
- Krieg-Planque, A., 2006, « Formules » et « lieux discursifs » : propositions pour l'analyse du discours politique (entretien avec Alice Krieg-Planque, par Philippe Schepens), *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n 21, [En ligne] URL : <http://semen.revues.org/1938>
- Krieg-Planque, A., 2009, À propos des « noms propres d'événement », *Les Carnets du Cediscor*, n 11, pp. 77-90
- Krieg-Planque, A., 2010, La formule « développement durable » : un opérateur de neutralisation de la conflictualité, *Langage et société*, vol. 4, n 134, pp. 5-29.
- Laharanne, A., T. Parouty et L. Carry, 2007. *Suivi de la migration et de la reproduction en moyenne Garonne de la grande alose en 2006*, Rapport MIGADO 6G-07-RT.
- Maingueneau, D., 2003, Quelles unités pour l'analyse du discours ? *Romanistisches Jahrbuch*, n 53, pp. 109-118.
- Maingueneau, D., 2012, Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, n 9, [En ligne] URL : <http://aad.revues.org/1354>
- Marion, L., 2007, La dangerosité de l'Ibis sacré, mythe ou réalité ? *Actes du colloque « Comment communiquer sur les espèces "invasives" ? »*, pp. 24-29.
- Mayaffre, D., 2002. Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité, n 1, *Corpus*, [En ligne] URL : <http://corpus.revues.org/11>
- Moirand, S., 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses universitaires de France.
- Mortureux, M.-F., 1993. Paradigmes désignationnels, *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n 8, [En ligne] URL : <http://semen.revues.org/4132>
- Paillard, B., 2009, La rumeur, ou la preuve ordinaire, *Communications*, n 84, pp. 119-135.
- Rabatel, A., 2005, La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue, *Marges linguistiques*, n 9, pp. 115-136.
- Ratinaud, P., 2009, IRAMUTEQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires, [en ligne] URL : <http://www.iramuteq.org>.

Ratinaud, P. et S. Dejean, 2009, IRAMUTEQ : implémentation de la méthode ALCESTE d'analyse de texte dans un logiciel libre, *Modélisation Appliquée aux Sciences Humaines et Sociales (MASHS2009)*, Toulouse - Le Mirail.

Reinert, M., 1983, Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte, *Cahiers de l'analyse des données*, vol. 8, n 2, pp. 187-198.

Reinert, M., 1987, Classification Descendante Hiérarchique et Analyse Lexicale par Contexte - Application au Corpus des Poésies d'A. Rihbaud, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 13, n 1, pp. 53-90.

Reinert, M., 1990, Alceste une méthodologie d'analyse des données textuelles et une application : Aurélia De Gérard De Nerval, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 26, n 1, pp. 24-54.

Reinert, M., 1993, Les « Mondes lexicaux » et leur « logique » à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars, *Langage et société*, n 66, pp. 5-39.

Reinert, M., 2001, Alceste, une méthode statistique et sémiotique d'analyse de discours. Application aux rêveries du promeneur solitaire, *Revue française de psychiatrie et de psychologie médicale*, vol. 5, n 49, pp. 32-36.

Schlumberger, O., M. Sagliocco et J.P. Proteau, 2001, Biogéographie du silure glane (*Silurus glanis*) : causes hydrographiques, climatiques et anthropiques, *Bulletin Français de la Pêche et de la Pisciculture*, pp. 357-360.

Proteau, J. P., O. Schlumberger et P. Élie, 2008, *Le silure glane : biologie, écologie, élevage*. Paris : Editions Quae.

Valadou, B., 2007, *Le silure glane (Silurus glanis, L.) en France. Évolution de son aire de répartition et prédiction de son extension*. Conseil Supérieur de la Pêche, Fontenay-sous-Bois, France.

## NOTES

1. Ce processus d'interprétation du réel correspond à ce qui a été décrit par Claude Lévi-Strauss au travers de ses écrits sur la « pensée mythique » ou « pensée sauvage » (1962).
2. C'est également son caractère thermophile qui explique en partie son expansion rapide en Europe. En effet, en raison du réchauffement climatique en cours, la température des hydrosystèmes augmente (Proteau et al. 2008).
3. Pour donner des éléments de comparaison, le site d'archivage d'articles journalistiques *Europresse* ([www.europresse.com](http://www.europresse.com)) permet de chiffrer l'intérêt médiatique pour des objets d'actualité. Une recherche avec le mot-clé « silure » dans tous les journaux français et sur toute la période disponible, entraîne ainsi 8310 réponses. La même recherche avec le mot-clé « PCB », renvoyant vers les polychlorobiphényles – principaux polluants des cours d'eau et des poissons européens – produit environ le même nombre de réponses (8023). Ces résultats sont loin en dessous de certains « grands » objets de débat écologique, comme les « OGM » (84507) ou le « réchauffement climatique » (124642), mais ils sont nettement supérieurs à ceux obtenus avec des objets proches, comme d'autres espèces invasives : les « écrevisses de Louisiane » (907) ou les « grenouilles-taureaux » (578).
4. [www.europresse.com](http://www.europresse.com) (consulté le 01/04/2016).
5. La notion de « type de discours » est à comprendre ici suivant l'acception forgée par les travaux de Dominique Maingueneau (2002,2012) sur les unités topiques et non-topiques. Les types de discours sont des unités topiques qui fonctionnent comme des « groupements de genres dans une unité supérieure, stabilisée par un ensemble cohérent de pratiques sociales » (Maingueneau,

2012). Les discours scientifiques, administratifs, publicitaires, littéraires ou journalistiques relèvent donc de « types de discours » différents.

6. La composition d'un corpus suivant des critères de « contrastivité » répond donc directement à une problématique particulière (Mayaffre, 2002 ; Charaudeau, 2009).

7. *Iramuteq* (Interface de R pour les Analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires) est un logiciel libre développé au sein du LERASS (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales) qui s'appuie sur le moteur statistique R et le langage *python*. Il est téléchargeable sur <http://www.iramuteq.org/>

8. Notamment au travers des travaux d'Alice Krieg-Planque sur la notion de « formule » (2006, 2009, 2010) et ceux de Françoise Mortureux sur la construction de « paradigmes désignationnels » (1993).

9. Toutes les énumérations de mots respectent l'ordre décroissant de l'indice de corrélation (*chi*<sup>2</sup>) entre les mots et les classes.

10. Le *chi*<sup>2</sup> est un coefficient de corrélation statistique. Son seuil de significativité est atteint lorsqu'il dépasse 2.

11. Ce qui peut toutefois être l'occasion de relayer des récits d'horreur dont le silure est l'acteur principal. Par exemple, un plongeur de la brigade fluviale à la recherche d'un cadavre dans un véhicule raconte : « *Quand on ouvre le véhicule qui était tout bloqué, sans issue, un énorme silure de 2 m de long s'échappe de l'habitacle. Vu que la voiture était fermée quasi hermétiquement, il y avait juste la vitre avant entrebâillée de 5 à 6 cm, le silure a dû rentrer tout petit à l'intérieur et manger la personne* » (*Libération*, 16 août 2007)

12. Nous pouvons remarquer que la corrélation constatée dans un premier temps entre *Le Figaro* et la cinquième classe de la classification du corpus total (figure 2) se reporte ici sur cette classe spécifiquement centrée sur les espèces invasives du sous-corpus 1.

13. Le silure est considéré comme un poisson représenté dans les eaux depuis un arrêté du 17 décembre 1985.

14. <https://www.senat.fr/questions/base/2012/qSEQ121203777.html>

15. Il faut préciser que dans les contextes d'articles décrivant des prises de pêche (figure 2 : première classe de la classification lexicale du corpus total), les expressions « *beau spécimen* » (14 fois), « *beau silure* » (9 fois), « *belle bête* » (8 fois), « *beau poisson* » (3 fois) sont également présentes. Cependant, dans ces contextes, l'adjectif « beau » exprime la « *belle prise* » (86 fois) ou le « *beau trophée* » (2 fois) que représente un gros poisson, et ne renvoie donc pas vers une description physique.

16. Nous détaillerons la situation d'incertitude liée au silure dans la partie suivante, consacrée à la médiatisation des discours scientifiques.

17. Rappelons que le terme « nuisible » ne se trouve pas dans cette classe, mais dans la classe 1, où le caractère indésirable du silure est réfuté ou questionné. L'expression officielle « espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques » n'est quant à elle employée que quatre fois.

18. L'analyse de similitude mesure les « degrés de distance » entre l'ensemble des formes lexicales du corpus. Elle élimine ensuite les liens les plus faibles afin de garder seulement les liens les plus forts qui s'organisent suivant un « arbre maximum ».

19. Le graphe représente la corrélation des classes lexicales avec la variable « date ». En fonction des années, on peut donc observer une diminution ou une augmentation de l'utilisation du lexique relatif aux différentes classes. La classe « poissons migrateurs » a ici été ajoutée à la classe « explication scientifique du phénomène ».

---

## RÉSUMÉS

La présence du silure glane (*Silurus glanis*) dans les rivières françaises est l'objet d'une importante couverture médiatique. Ces articles de presse portent en partie sur l'aspect indésirable de l'espèce : elle serait invasive et perturberait l'équilibre des écosystèmes aquatiques. Cependant, les premières recherches scientifiques sur la question (Valadou, 2007 ; Proteau et al., 2008) tendent à nuancer ces affirmations. Le silure se retrouve dès lors au centre de controverses. Afin de rendre compte de la couverture de ces débats, nous avons analysé le traitement médiatique du silure glane dans des quotidiens nationaux et locaux sur la période 2003-2015. En déployant une méthodologie d'analyse lexicale quantitative, nous avons dégagé différents univers de sens, révélateurs des débats qui entourent le silure. Ensuite, par le biais d'une exploration qualitative des textes, nous avons relevé les manières de désigner le silure et son action sur les milieux aquatiques. Nous avons alors montré que des représentations négatives continuaient d'être véhiculées par les récits médiatiques. En effet, bien que l'on puisse constater une évolution des discours journalistiques, les débats se poursuivent sur l'ensemble de la période étudiée. En dépit des constats empiriques du domaine scientifique, certains acteurs persistent à imputer les désordres écologiques aux populations de silures. Cette focalisation sur les espèces envahissantes est alors le témoin d'une incrimination qui se base principalement sur leur caractère allochtone.

The introduction of the European catfish (*Silurus glanis*) in French rivers is frequently covered by the media. In these articles, one of the main issues is the undesirable aspect of this species : it would be invasive and would disrupt the balance of aquatic ecosystems. However, the first scientific research on the issue (Valadou., 2007 ; Proteau et al., 2008) tends to dispute these statements. Since then, the catfish finds itself at the center of controversies. To explore the content of these debates, we analyzed the media coverage of catfish in national and local newspapers from 2003 to 2015. By applying lexical data mining, we identified different lexical unities, revealing debates surrounding catfish. Then, through a qualitative exploration of the texts, we listed the different ways to designate catfish and its impact on aquatic environments. We show that negative representations continued to be covered by media stories. Indeed, although we can observe an evolution of journalistic discourse, debate continues over the entire period. Despite the empirical findings of science, some stakeholders continue to accuse the amount of catfish of ecological disorders. This focus on invasive species shows how judgement is mainly based on the alien character of the species.

## INDEX

**Mots-clés** : silure glane, espèce envahissante, médiatisation, controverse, écologie, analyse lexicale

**Keywords** : catfish, invasive species, media coverage, controversy, ecology, lexical analysis

## AUTEURS

### **JEAN-MARIE BODT**

Docteur en Sciences de l'information et de la communication, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales (Lerass), Université de Toulouse III - Paul Sabatier, 115 Route de Narbonne, 31400, Toulouse, France, jeanmbodt@gmail.com

### **FRÉDÉRIC SANTOUL**

EcoLab, Université de Toulouse, CNRS-INPT-UPS, Toulouse, France

### **MURIEL LEFEBVRE**

Lerass, Université de Toulouse III - Paul Sabatier, 115 Route de Narbonne, 31400, Toulouse, France